

RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **4^{ème} trimestre 2023**

Séance du **11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI			Nathalie DAVIET
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGOU		X		Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG		X	
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT		X	
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE			Séverine CARTIER
Jean-Claude PERCEVAL			Roger DALLEVET	Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE	X		
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER	X		
Pierre AGERON			Eric FRULLINO				

Délibération N°2023-127 AFFAIRES BUDGETAIRES – PROGRAMME PLURIANNUEL SALLE DU COLLEGE

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n° 2020-13 du 09 mars 2020 portant création de l'autorisation du programme pour la salle du collège,

VU la délibération n° 2021-24 du 29 mars 2021 portant modification de l'autorisation du programme pour la salle du collège,

VU la délibération n° 2022-120 du 12 décembre 2022 portant modification de l'autorisation du programme pour la salle du collège,

VU la délibération n° 2023-28 du 27 mars 2023 portant modification de l'autorisation du programme pour la salle du collège,

VU l'avis de la commission finances du 04 décembre 2023,

ENTENDU le rapport de Madame l'Adjointe aux finances selon lequel :

Par délibération du 09/03/2020, le conseil municipal avait décidé de recourir à une à une autorisation de programme et des crédits de paiement dans le cadre du projet de construction d'une salle polyvalente au collège en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, pour les montants suivants :

Libellé	Montant initial de l'AP	Montant des crédits de paiement		TOTAL
		2020	2021	
Salle de spectacle au Collège	690 000	208 335	481 665	690 000

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-127	AFFAIRES BUDGETAIRES – PROGRAMME PLURIANNUEL SALLE DU COLLEGE
--------------	------------	---

Par deux délibérations en 2022 et en 2023, le programme avait été ajusté pour aboutir aux montants suivants :

Libellé	Montant initial	Ajustement		Montant revu de l'AP	Montant des crédits de paiement				
		Antérieur	2023		2021	2022	2023	2024	TOTAL
Salle de spectacle au Collège	690 000,00		6 700,00	696 700,00		208 000	488 700		696 700,00

Le règlement de la dernière fraction de la participation de la commune sera soldé en 2024, entraînant ainsi un nouvel ajustement du programme selon le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant initial	Ajustement		Montant revu de l'AP	Montant des crédits de paiement				
		Antérieur	2023		2021	2022	2023	2024	TOTAL
Salle de spectacle au Collège	690 000,00	6 700,00		696 700		208 000	279 609,24	209 090,76	696 700

➤ **Il est proposé au Conseil municipal :**

- **D'approuver les modifications des montants de l'autorisation de programme et son échéancier comme décrit ci-dessus pour le projet création d'une salle polyvalente au collège en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie**
- **De dire que les crédits de paiement feront l'objet d'inscriptions budgétaires au titre des exercices 2023 et suivants tel que prévu ci-dessus**



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-127	AFFAIRES BUDGETAIRES – PROGRAMME PLURIANNUEL SALLE DU COLLEGE
--------------	------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	26	Majorité absolue	14
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
26		0		0	

ADOPTE cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :
De sa transmission en Préfecture le : 13/12/2023
De sa mise en ligne le : 14/12/2023